

Recherches sociographiques



La conférence intergouvernementale sur Les ressources et notre avenir

Fernand Grenier

Volume 2, numéro 2, 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055081ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055081ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Grenier, F. (1961). La conférence intergouvernementale sur Les ressources et notre avenir. *Recherches sociographiques*, 2(2), 251–256.
<https://doi.org/10.7202/055081ar>

Dans un effort pour combler cette lacune, la Section des Etudes régionales de la Division des recherches économiques du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec a accordé à l'étude des mouvements de population une place importante dans son programme de travail. L'ampleur même des mouvements intra-provinciaux pourrait suffire à justifier ce choix.

On a pu estimer, en effet, que plus de 100,000 jeunes âgés de 15 à 25 ans en 1951 se sont déplacés d'un comté à un autre au cours de la période 1951-1956. Par ailleurs, plus du quart de la population agricole âgée de 20 à 40 ans avait émigré vers une localité rurale ou urbaine durant les mêmes années. Même s'ils sont élevés, ces chiffres sont loin de rendre compte de l'ampleur du fait migratoire de la province.

Le travail actuellement en cours à la section des Etudes régionales vise à établir une statistique qui tienne au moins compte du sexe et de l'âge de la population affectée par les migrations; les données se rapporteront à des unités territoriales assez petites et assez homogènes, de telle sorte qu'elles pourront être plus utiles en fonction d'analyses futures. Une fois en possession de ces statistiques, on procédera à l'analyse permettant d'établir l'importance et la qualité des mouvements migratoires dans le Québec.

C'est alors seulement que nous disposerons d'une documentation suffisante pour chercher à vérifier l'hypothèse de travail que nous proposons à la discussion, à savoir que les études des mouvements migratoires doivent occuper une place privilégiée au sein des études régionales.

Yves DE JOCAS

Section des Etudes régionales,
Bureau des recherches économiques,
Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.

*

LA CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE SUR

"LES RESSOURCES ET NOTRE AVENIR"

Le Canada compte à peine dix-huit millions d'habitants très inégalement répartis sur un vaste territoire de près de quatre millions de milles carrés où abondent, à ce qu'on dit généralement, les ressources de toutes sortes : minières, forestières, hydroélectriques et agricoles. Presque tous les citoyens du pays partagent la conception optimiste d'un "Canada unlimited", conception à laquelle on les a habitués depuis toujours et qui, en tous les cas, fait la réputation du pays à l'étranger.

Pourtant, à ce qu'il semble, tout ne va pas toujours pour le mieux dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. Au rendez-vous de Montréal, fin d'octobre dernier, il s'est trouvé des "spécialistes" parmi les 700 participants pour signaler des abus, de l'incurie, de la mauvaise gestion, des politiques bofiteuses et désuètes d'où nous viennent déjà quelques maux. Pollution de l'eau et de l'air, érosion grave menaçant des portions étendues de sols, reboisements insuffisants, diminution et éloignement grandissant des espaces verts pouvant servir à la récréation, empiétement des espaces urbains sur les campagnes avoisinantes rendues improductives, tels sont quelques-uns seulement des frains entonnés à un moment ou l'autre par presque tous les participants. Et nous ne disons rien des problèmes de la mise en marché de toute cette production canadienne de matières premières, de la délicate question des juridictions partagées entre le fédéral et les provinces ainsi que de bien d'autres problèmes difficiles qui ont fait l'objet de discussions. Il est vrai que quelques-uns estimaient que ces désordres ne sont, somme toute, qu'une partie du prix qu'il faut payer pour assurer la croissance économique et un niveau de vie élevé. D'autres manifestaient leur foi en un "planisme" partiellement orchestré par l'Etat, mais laissant à l'entreprise privée toutes possibilités de montrer sa virtuosité. Bref, les notes pessimistes ne semblent pas avoir entamé sérieusement l'optimisme "national". Il y a toujours, semble-t-il, dans le subconscient de chaque Canadien, et même des spécialistes, un vague sentiment de l'abondance des richesses encore mal évaluées qui doivent se trouver dans notre immense forêt boréale, nos vastes étendues lacustres, nos grands fleuves et rivières et aussi, bien entendu, notre "grand" Nord encore passablement mystérieux. Malgré l'absence d'un bilan provisoire de ces ressources et même si on n'a pas réussi à élaborer au moins les grandes lignes d'un programme à long terme de mise en valeur des ressources connues, la conférence de Montréal aura eu au moins ce mérite d'attirer l'attention sur l'urgence de politiques plus rationnelles d'exploitation du patrimoine commun.

C'est à faire le point de leurs connaissances sur les ressources renouvelables qu'on avait invité plus de 700 spécialistes canadiens à Montréal. Chacun des participants appartenait à la délégation officielle formée par l'un des onze gouvernements canadiens. Politiques, administrateurs, universitaires, juristes et observateurs divers s'intéressèrent donc à l'agriculture, aux pêcheries, à la forêt, à l'eau et à la faune. J'avoue ignorer complètement pourquoi on avait mis de côté des ressources non renouvelables, comme les ressources minérales (renouvelables après tout, à l'échelle géologique !) et, en tous les cas, une ressource aussi renouvelable que la population. L'absence de considération des ressources de ce genre a causé quelque gêne dans certains groupes d'étude, notamment du côté du développement régional dont on ne voit pas trop bien les fondements sans référence à l'humain. Des sections d'étude ont abordé l'aspect récréatif de l'utilisation des ressources ainsi que les problèmes d'éducation populaire pendant que d'autres groupes s'intéressaient à la juridiction, à la gestion et à la planification. Malgré les réserves énoncées plus haut, signalons tout de même qu'une certaine importance a été accordée aux aspects régionaux de la mise en valeur des ressources, ce qui constitue un fait relativement nouveau chez nous.

Disons tout de suite que cette conférence a été une immense affaire, dont la préparation s'est échelonnée sur près de trois années. Il est à prévoir

d'ailleurs que la mise au point des résultats pourra bien prendre aussi quelques années. Malgré toute la bonne volonté des organisateurs, ni les séances plénières de la fin de la semaine, ni les bulletins quotidiens bilingues distribués aux participants n'ont permis véritablement de dégager la synthèse des travaux et des délibérations. Aussi voudrais-je, dans la suite de ce compte rendu forcément très partiel, me limiter à quelques considérations mettant en cause principalement le domaine de la recherche.

Le recueil des travaux préliminaires [1]

Du point de vue de la recherche, l'un des résultats les plus importants de cette conférence est sans doute la publication de deux gros volumes renfermant les études préliminaires qui devaient servir d'amorce aux délibérations de la fin d'octobre. Une centaine d'auteurs ont abordé en 1,104 pages de texte serré l'ensemble des questions se rapportant aux thèmes suivants : l'agriculture (12 articles), l'eau (12 articles), le développement régional (18 articles), la forêt (9 articles), la pêche (9 articles), la faune (11 articles), l'utilisation des ressources aux fins récréatives (9 articles) et l'information et l'éducation (un article).

Il serait intéressant, bien entendu, d'étudier l'ensemble de ces articles au point de vue méthodologique, mais ce n'est guère possible à cause de l'éventail très considérable des disciplines scientifiques auxquelles se rattachent les divers auteurs, à cause aussi des préoccupations très diverses qui caractérisent les uns et les autres. Nul doute cependant que ces travaux constituent une mise au point fort utile sur l'état de la recherche dans les divers domaines énumérés plus haut. Il sera difficile d'ici plusieurs années d'aborder l'étude des ressources naturelles sans avoir recours à ce gros ouvrage.

Presque tous les articles du recueil font allusion à la nécessité de développer la recherche dans tel ou tel domaine. Il se trouve même un certain nombre d'articles exposant les résultats et la situation de la recherche. Mentionnons, entre autres : "Situation et perspectives de la recherche dans le Nord", par Trevor LLOYD (I:623-640) qui, à notre connaissance, est le seul à se préoccuper d'une recherche non seulement technique et systématique, mais aussi d'une recherche plus globale impliquant notamment les aspects politiques, sociaux et culturels de la mise en valeur des ressources. Pour les autres auteurs, la recherche est avant tout de caractère technique et ses seules implications non techniques paraissent être d'ordre économique. L'insuffisance de ce point de vue est dénoncée par quelques auteurs, notamment par des sociologues et des géographes, peu nombreux toutefois, à qui on avait demandé principalement des études de caractère régional.

La province de Québec est, dans l'ensemble, assez peu touchée par ces études de base qui, nous le répétons, devaient servir de point de départ aux

[1] Les ressources et notre avenir. Mémoires préparés pour la Conférence, Ottawa, Ministère du Nord Canadien et des Ressources nationales, juillet 1961, 2 vols, 1104 p.

délibérations de la conférence. Peut-être ce fait s'explique-t-il par la participation tardive du Québec à l'organisation de la conférence [2]. A tout événement, c'est à peine si on trouve quatre ou cinq noms de collaborateurs de langue française parmi la centaine d'auteurs qui ont signé les articles. C'est vraiment peu. Et c'est dommage. La conférence a pourtant démontré que, dans plusieurs domaines, des spécialistes canadiens de langue française pouvaient apporter une contribution originale et intéressante. Et cela, même dans la langue de Shakespeare : En fait, nous sommes encore peu connus dans le reste du pays par nos collègues qui nous citent rarement dans la bibliographie de leurs articles, soit parce que nous écrivons peu, soit parce qu'ils sont incapables de nous lire. Il faudra bien, quelque jour, trouver le moyen de briser ce rideau linguistique, au moins dans les grandes circonstances sinon quotidiennement. Pourquoi ne serait-ce pas l'une des tâches du futur Conseil national des ressources que d'assurer l'échange et la traduction, si nécessaire, des publications techniques et scientifiques à travers le pays ?

Parmi les études qui portent spécifiquement sur le Québec, il convient de signaler l'article de GÉRALD FORTIN sur "Les répercussions sociales de l'évolution de l'agriculture" (I : 153-164). A partir du cas d'une paroisse rurale désignée sous le nom de Sainte-Julienne, G. Fortin fait ressortir les conséquences sociales entraînées par la transformation de l'économie rurale et il montre l'urgence d'une planification du développement, non sans insister sur l'importance de la recherche.

La seule autre étude qui puisse être signalée est celle de Pierre CAMU et Fernand GRENIER sur "La région du Lac Saint-Jean et du Saguenay" (I : 493-499). Les auteurs montrent que le développement régional s'est effectué jusqu'ici essentiellement grâce à l'exploitation des ressources agricoles, forestières et hydrauliques. Ils posent ensuite les éléments d'un diagnostic d'ensemble sur l'évolution probable du développement régional. Ils insistent sur la nécessité d'un plan auquel devront participer les communautés de base aussi bien que les organismes supérieurs.

La recherche et l'université

Au cours de la conférence elle-même, il fut maintes fois question de la recherche. Tous les groupes de travail, je crois bien, à un moment ou l'autre au cours de la semaine, ont approuvé des résolutions souhaitant le développement de la recherche. L'une des interventions les plus remarquées fut sans doute celle du doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, monsieur Edouard PAGE, à qui on avait demandé de traiter des "facteurs scientifiques et techniques" comme "conditions de croissance de l'économie canadienne". Monsieur Pagé, après avoir établi les distinctions nécessaires entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, montra clairement que la recherche fondamentale doit normalement se situer à l'Université et qu'il faut

[2] C'est seulement dans la seconde moitié de 1960 que la participation du gouvernement provincial a été décidée. Or, la conférence se préparait depuis 1958.

conséquemment assurer à celle-ci les moyens matériels et la quiétude intellectuelle. Ni l'Etat ni l'Industrie ne doivent s'arroger ce droit que possède l'Université puisque, en définitive, c'est à l'Université qu'on demande de former des hommes de science et des professionnels compétents. Concrètement, si l'on donnait suite à ces vues exposées par le doyen Pagé, cela signifierait que l'Etat et l'Industrie devraient diriger vers l'Université une partie importante des budgets présentement consacrés à la recherche. Sans doute aussi faudrait-il accroître considérablement l'appétit des universités pour la recherche, appétit qui jusqu'à maintenant a semblé plutôt modéré.

Développer des ressources ou des régions

L'un des problèmes les plus mal posés, à notre avis, au cours de cette conférence fut celui du développement régional dans ses rapports avec l'utilisation des ressources. Dans un des groupes de discussion auquel je participais, je me souviens avoir entendu un délégué des Maritimes raisonner à peu près de la façon suivante : "La forêt, disait-il, "se trouve, à Terre-Neuve, dans les Maritimes, dans le Québec et en Ontario; par conséquent, ajoutait-il, la mise en valeur sur une base régionale de cette ressource doit relever d'un organisme à compétence territoriale très étendue". En fait, on a l'impression que ce délégué pensait davantage à l'économie forestière du Canada qu'au développement régional proprement dit. Seul le gouvernement fédéral, de l'avis de ce délégué, possède assez de pouvoirs pour assurer le développement régional.

Les concepts régionaux ont semblé assez mal définis. On parlait tantôt de "grandes régions économiques" (ex., l'ensemble des provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les provinces des Prairies), tantôt de "régions de frontière", appelées aussi "régions de défrichement". Ces deux dernières expressions me paraissent bien pauvres et on peut se demander pourquoi on n'a pas songé à utiliser l'expression "régions pionnières" qui a l'avantage d'être admise depuis longtemps dans la langue courante des géographes. Il existe d'ailleurs une bibliographie déjà considérable, même au Canada, sur les régions pionnières.

Les problèmes du développement régional, quoique très imparfaitement abordés, ont tout de même été suffisamment débattus pour qu'apparaissent nettement certaines oppositions entre les points de vue : ceux des technocrates, d'une part, qui mettaient l'accent sur la gestion rationnelle des ressources, gestion facilement confondue d'ailleurs avec la notion de planification; points de vue des représentants des sciences humaines, d'autre part, qui accordaient volontiers la préséance aux mécanismes économiques puis aux valeurs humaines. Faut-il dire que les sciences humaines n'étaient guère représentées que par les économistes et les géographes ? Pourquoi n'avait-on pas invité un plus grand nombre de sociologues et de spécialistes de science politique ?

L'opposition entre gestion et planification n'indique cependant pas toute la confusion dans laquelle on s'est débattu. Peut-être n'est-il pas superflu, en effet, de rappeler que le développement, au sens global du terme, ne saurait se ramener à la seule planification économique et qu'il reste à préciser

dans quel sens la planification économique peut être facteur de développement. Des valeurs de civilisation, des aspects moraux, des investissements humains non productifs s'incorporent à la notion de développement tandis que la seule planification de l'économie court le risque d'accentuer les écarts régionaux et les disparités entre les groupes sociaux. Tous ces aspects marquent quelques-uns des écueils rencontrés lors des discussions, mais non approfondis.

CONCLUSION

Nos commentaires n'épuisent pas, bien entendu, la complexité et la variété des questions débattues au cours de la conférence. Qu'on nous permette seulement une dernière remarque au sujet du Conseil national des ressources dont la création dans un avenir rapproché a été l'une des hypothèses les plus sûres sur lesquelles on ait tablé pendant toute la durée du colloque. L'incertitude portait seulement sur le mode de formation de ce Conseil et sur ses pouvoirs. S'agira-t-il d'un Conseil du type fédéral-provincial (le fédéral d'une part, l'ensemble des provinces de l'autre), du type interprovincial (les provinces seules) ou même du type intergouvernemental (les onze gouvernements, ceux des dix provinces et le gouvernement fédéral). Le dernier type rappellerait le modèle de la conférence elle-même dont l'organisation a relevé simultanément des onze gouvernements canadiens.

Une certaine unanimité s'est faite sur la façon dont devra être composé ce Conseil : aux délégués des administrations gouvernementales devront se joindre des représentants des universités, de l'entreprise et des groupes intéressés. Sur les pouvoirs de ce Conseil, citons une phrase tirée de l'allocution prononcée par le premier ministre du Canada dès l'ouverture de la conférence : "... la fonction propre (du Conseil) serait de constituer un organisme chargé du problème de la conservation des ressources, de leur renouvellement et de leur mise en valeur au Canada". Contentons-nous de dire qu'il existe plus d'une façon d'interpréter cette déclaration très "politique". Pour la majorité des spécialistes, le rôle de ce Conseil semblait devoir être de coordonner les recherches entreprises ou à entreprendre à travers le pays, de faire des recommandations auprès des gouvernements et de constituer autant de Conseils régionaux qu'il pourra sembler nécessaire ou simplement utile d'en créer.

Peut-être serait-il bon maintenant que les spécialistes du Québec, à qui on pourrait d'ailleurs accorder du renfort, puissent bientôt se rencontrer pour faire le point de leurs réflexions sur les ressources et leur mise en valeur, la planification économique, l'aménagement régional et le développement. Moins qu'à une synthèse des travaux, qui ne sont d'ailleurs très souvent pas encore faits, c'est aux travaux essentiels et urgents qu'il faudrait, me semble-t-il, s'intéresser. Ces réflexions nous amèneraient peut-être à considérer qu'il est urgent dans le Québec de créer un organisme de coordination de la recherche scientifique, organisme bien nanti qui serait en mesure d'assurer la formation des chercheurs et d'épauler financièrement un grand nombre de projets de recherche.

Fernand GRENIER

Institut de Géographie,
Université Laval.